

appq

ASSOCIATION  
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES  
PSYCHANALYTIQUES  
DU QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion des membres du Comité Exécutif tenue le  
3 mai 1989.

Présences: Robert Pelsser  
Robert Pelletier  
Jeanne Beaudry  
Hubert Van Gijseghem  
Nicole Lanouette  
Réal Laperrière.

1. Ordre du jour:

Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mars 1989.

2. Informations:

A. Lettre d'André Renaud:

Réaction à un document rédigé par la Corporation des Psychologues:  
"Le psychologue et Vous". Une lettre pétition circule parmi les  
psychologues et André Renaud demande à l'A.P.P.Q. de diffuser cet-  
te pétition aux membres psychologues.

B. Lettre de Michel Roy:

Ce dernier se plaint que l'A.P.P.Q. ne se conforme pas aux enten-  
tes pour la réservation de la salle de conférence au Centre de Psy-  
chologie Gouin. Dorénavant, Nicole Lanouette sera la personne res-  
ponsable de maintenir la communication avec Michel Roy pour la plan-  
nification de nos activités.

3. Activités scientifiques:

A. Colloque du 26 mai 1989:

Inscription au colloque: 144 participants.  
Inscription au cocktail: 22 participants.

Estimé des dépenses:

- Repas: petit déjeuner \$7.25 (unité) x 10: \$72.50.  
dîner \$17.00 unité.  
café \$275.00/cafetière (deux services seront servis).  
cocktail à définir.
- Location de la salle: \$1,000.00 a été versé en acompte.

appq

ASSOCIATION  
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES  
PSYCHANALYTIQUES  
DU QUÉBEC

.... /2

- Cachet des conférenciers: \$250.00 x 6: \$1,500.00
- Dépenses de secrétariat: approximatif \$500.00.

Inscription des étudiants au colloque:

Discussion autour d'un tarif réduit pour étudiants. Cette année le Comité Exécutif établit l'inscription à \$45.00 sans le repas. Ce point nécessiterait d'être l'objet de discussion pour les colloques subséquents en vue d'établir une politique à plus long terme.

4. Varia:

Acceptation de nouveaux membres: Thérèse Simard  
Francesco Sinatra  
Robert Leduc.

Réal Laperrière se doit d'aviser tout nouveau membre du montant de la cotisation à l'intérieur de la lettre d'acceptation.

Critères d'admission et problèmes rencontrés par le Comité d'admission:  
Demandes d'admission reçues de membres de l'Institut de Psychothérapie avec attestation de formation.

Doit-on faire l'étude individuelle de chaque candidat ou devons-nous d'emblée considérer le programme comme répondant à nos exigences de formation?

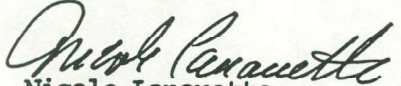
Décision: le principe de base demeure que le candidat doit répondre aux critères d'admission de l'A.P.P.Q., dès lors il peut être accepté.

Acceptation de trois autres candidats: Michèle Blanchet-Bouchard  
Cécile Dionne  
Alice Veillette.

- Assemblée générale: date prévue jeudi le 15 juin 1989 à 20 heures.

5. Clôture de la réunion à 13:45 heures.

Prochaine réunion: mercredi 7 juin 1989 à 12:15 heures.

  
Nicole Lanouette  
Secrétaire de l'A.P.P.Q.